
HYDERABAD — Changements aux statuts constitutifs de l'ICANN et rôle du GAC (2e session - partie 2)

Vendredi 4 novembre 2016 – 17h00 à 18h30 IST

ICANN57 | Hyderabad, Inde

THOMAS SCHNEIDER:

La prochaine question que je veux aborder, c'est la suivante : comment le GAC va-t-il déterminer sa participation, sa modalité de participation dans une discussion communautaire, sur une pétition, par exemple au niveau du forum de la communauté.

L'objectif du forum est de se réunir pour aborder un thème qui a été, une question qui a été soulevée quelque part et, pour l'aborder dans le cadre du forum de la communauté. Comment le GAC va-t-il participer dans ces discussions de la communauté ? Comment décidons-nous de quelle manière nous allons participer dans le forum de la communauté ou si nous allons donner notre soutien à quelque chose qui est discuté dans un forum.

Nous avons quelques minutes.

Donc maintenant l'Iran au micro et puis le Royaume-Uni.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

IRAN :

Le forum est là pour échanger des informations. Je pense que nous ne devrions pas avoir d'accord restrictif. Si la plupart dit qu'il faut participer au forum, nous y participons. On ne prend pas de décision là. Le forum est là pour pouvoir transmettre nos opinions et pour aider autres à comprendre quelle est la situation ou si c'est bon pour nous d'y aller et de comprendre ce dont on parle.

Je pense que cela n'a rien à voir avec le consensus et la majorité aux $\frac{3}{4}$, pardon la majorité simple.

ROYAUME-UNI :

Moi je pense que le forum de la communauté est un pas important parce que c'est plus qu'un échange d'informations, c'est l'occasion de discuter avec toute la communauté. Donc il est très important que nous nous préparions comme il le faut, de façon efficace pour pouvoir contribuer à ce type d'activité, pour savoir si la pétition va aller de l'avant ou pas.

Il faudrait donc établir un processus pour voir comment nous allons participer. Et nous devrions formuler certains points pour travailler sur la base du consensus avec l'aide des autorités du GAC ou de quelqu'un que nous aurons nommé au sein du GAC pour qu'il ou elle joue le rôle de leader et qu'il y ait une modalité, de la transparence dans l'information qui est fournie au GAC ou la direction du GAC. Voilà ce qui me vient à l'esprit.

COLOMBIE :

Je pensais aussi que le GAC a déjà adopté certaines décisions sur certains critères pouvant être utilisés pour définir comment, quelle est notre position face à certains points. Je crois que cela peut nous aider dans la procédure de prise de décision ainsi que pour voir comment nous pouvons participer dans certains forums.

Parce qu'il me semble que la participation est une occasion pour que le monde voie comment nous travaillons dans le GAC.

THOMAS SCHNEIDER:

À vrai dire la décision de travailler dans un groupe intercommunautaire, c'est quelque chose que nous pouvons utiliser comme un exemple. Il y a des groupes intercommunautaires où nous travaillons comme une organisation constituante et, dans d'autres, nous n'avons pas participé dans cette qualité parce que nous avons trouvé que ce n'était pas important pour nous, cela n'était pas pertinent, cela n'avait rien à voir avec notre rôle. Donc nous pouvons le faire comme nous avons fait par le passé. Nous pouvons faire cette expérience.

SUISSE :

En ce qui concerne le forum de la communauté, il me semble qu'il faut tenir compte du fait que, si nous sommes arrivés là, cela signifie qu'il y a une pétition qui a obtenu un soutien d'au moins le nombre de SO et de AC requis. Si nous sommes ceux qui donnons notre soutien à la pétition, il va falloir que nous analysions tous les antécédents de cette pétition. En particulier il faudra voir si c'est une pétition à laquelle nous avons déjà donné notre soutien ou qui provient du GAC.

Bien sûr, ce serait très clair, on verrait très clairement que cela se rapporte aux politiques publiques.

Comme le Royaume-Uni l'a remarqué, le forum de la communauté a été créé où quelqu'un du GAC peut présenter cela comme un mécanisme de médiation, un dialogue de délibérations, de discussions entre toutes les parties de la communauté. Et il faut que nous soyons libres par rapport au soutien donné à ce forum de la communauté. Une fois que l'on a compris clairement qu'il y a des implications liées aux politiques publiques.

THOMAS SCHNEIDER: Les États-Unis maintenant.

ÉTATS-UNIS :

Merci Monsieur le Président. Je pense que ce serait très utile pour que l'on comprenne mieux quelle sera la participation du GAC comme organe dans ce forum de la communauté et dire ce que cela signifie. Il faut que nous soyons tous informés parce que je ne sais pas si nous avons à participer de manière formelle, ou nous pouvons agir en tant qu'agent de liaison, ou au nom de chaque pays en particulier, ou au nom du GAC au complet.

Si nous participons en tant que GAC, je pense que c'est important parce que nous revenons encore une fois à la notion de circonstances exceptionnelles. Il faut donc savoir que nous allons parler d'une seule voix et que nous allons participer à ce forum comme un ensemble. Il faut donc que nous ayons pu parvenir au consensus de la façon la plus forte possible.

THOMAS SCHNEIDER:

Je pense que vous avez soulevé toute une série de questions fondamentales. Et je pense que d'autres AC et SO ont les mêmes questions. Donc voir comment, si nous avons défini les méthodes de participation, comment et où et qui va participer. Si nous allons permettre à des participants individuels de participer en tant que participants individuels du GAC. Donc c'est des questions auxquelles nous devrions pouvoir répondre.

Il faut aussi faire une recherche pour voir avec ceux qui ont déjà développé ce type de mécanisme, par exemple l'ALAC ou

d'autres. Ce dont ils ont discuté lorsqu'ils ont vu ces mécanismes, comment ils l'ont fait ? Si, au sein de l'ALAC tout le monde peut parler au nom de l'ALAC ou comment ils décident de la participation des individus qui viennent de l'ALAC.

Donc pour voir quelle logique appliquer, je pense que ce serait cohérent et ce serait logique de savoir ce qui se passe, de voir comment cela se passe.

Je prendrais bonne note.

La Suisse, soyez bref, parce qu'il faut que nous finissions notre travail, nous devons ensuite nous occuper du PSWG, nous ne pouvons pas l'obliger à attendre pendant très longtemps.

La Suisse prend la parole.

SUISSE :

Je crois qu'il y a deux questions. L'une d'elles est la suivante. Est-ce que nous donnons notre soutien, nous nous abstenons ou nous opposons à notre présence dans un forum de la communauté ? Si nous parvenons à ce forum communautaire.

Une autre question, je crois que cela concerne une autre discussion, c'est comment nous y participons. Et si je me souviens de ce dont nous avons discuté au CCWG, l'idée si je ne m'abuse était la suivante : c'était les SO et les AC participaient

avec leurs positions auxquelles ils sont parvenus par consensus, mais ils doivent aussi être disponible pour tous ceux qui voudront participer au dialogue, même si ces gens-là ne participent pas aux SO et aux AC.

THOMAS SCHNEIDER: Merci de cette précision parce que cela répond à une partie des questions que nous avons soulevées, même si ce n'est pas tout. Donc ce qui est bon, c'est en premier lieu un mécanisme pour dire si nous donnons notre soutien, si nous nous abstenons, ou si nous présentons une objection concernant ce forum de la communauté.

La deuxième c'est la manière dont nous participons.

Voilà donc les deux éléments dont nous devons tenir compte. Merci beaucoup, je trouve que cela a été très utile. Ce n'est pas la fin de la discussion, mais le début. Nous avons au moins une image plus claire des éléments dont il faut tenir compte pour développer ceci et pour essayer que ce travail se traduise dans des documents dont j'ignore pour l'instant le nom. Nous en sommes encore à l'étape des versions préliminaires et des délibérations. Il faut trouver un moment comme le Canada l'a dit, pour effectuer ce débat pendant cette réunion. Il faut au moins que nous commençons ce débat pendant cette réunion.

Je finis donc là-dessus. Bon, encore 5 minutes plus tard, bon ce n'est pas beaucoup finalement.

Donc nous finissons ainsi la séance plénière et nous cédon la place au groupe de travail sur la sécurité publique.

Nous allons disparaître de cette table et nous vous demandons de vous installer à vos places.

Merci énormément de ce débat constructif, civilisé, parce que c'est un point très (inaudible).

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]